



CALENDRIER DE PAIEMENT : DEMI-PENSION ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

HORAIRES : DE 07H30 A 11H30

Le règlement s'effectue le mois précédant le mois de restauration

**Il est demandé aux parents de prévoir l'appoint lors du règlement en espèces
Aucun règlement ne sera accepté en dehors des dates précitées**

MOIS DE RESTAURATION	NOMBRE DE JOURS	DATES DE PAIEMENT	PRIX REPAS €	TOTAL €
OCTOBRE 2020	14	21 au 25 sep	2,20	30,80 €

Une boîte est disponible au Service Gestion-Intendance, pour le paiement par chèque uniquement
Le chèque doit être libellé à l'ordre de : **Agent-Comptable Collège Rose Saint-Just** et doit être signé,
Le nom, prénom et la classe de l'élève doivent être inscrits au dos du chèque.

FORMULE : 1 ou 2 JOURS de DEDUCTION PAR SEMAINE : A COMPTER D'OCTOBRE 2020
Les parents qui souhaitent bénéficier de cette formule, sont invités à se référer au(x) calendrier (s) ci-dessous en précisant les jours de présence au réfectoire

NOM - CLASSE ELEVE : _____
REGLEMENT MOIS : _____

NOM PARENT ET/OU CHEQUE : _____

Calendrier de présence au réfectoire à préciser lors du règlement

OCTOBRE (14 JOURS)	
JOURS	
jeudi 01 oct	
vendredi 02 oct	
lundi 05 oct	
mardi 06 oct	
jeudi 08 oct	
vendredi 09 oct	
lundi 12 oct	
mardi 13 oct	
jeudi 15 oct	
vendredi 16 oct	
lundi 19 oct	
mardi 20 oct	
jeudi 22 oct	
vendredi 23 oct	
14 jours	
	30,80 €

